

**Collège n°4 : Personnes physiques ou morales de
droits privé, souhaitant d'impliquer dans le
développement agricole et rural de Belledonne**

Madame, Monsieur,

Cette année, nous prévoyons d'organiser l'Assemblée Générale de l'ADABEL en présentiel en fonction de l'évolution du contexte sanitaire. Nous nous laissons encore quelques semaines pour se prononcer et se laisser une chance de l'organiser le plus normalement possible avec un maximum de convivialité comme nous avons l'habitude de la faire. En attendant ce rendez-vous, pour lequel nous vous enverrons des informations prochainement, nous vous proposons de renouveler votre adhésion à l'association dès aujourd'hui.

26 €, c'est votre participation à la vie de l'ADABEL.

MERCI POUR VOUS !

Par ailleurs, vous trouverez en pièce jointe une nouvelle BD (n°4) des aventures de Pierrot et Clémentines. Comme les précédentes, ces planches sont réalisées pour vous, n'hésitez pas à les diffuser !

En vous remerciant d'avance de la confiance que vous nous accordez, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Les responsables de l'ADABEL



JUSTIFICATIF DE COTISATION 2021 à l'ADABEL

Cotisation 2021 d'un montant de 26 €, payée le..... par virement ou par chèque n°..... libellé à l'ordre de l'ADABEL et adressé à ADABEL, Maison des agriculteurs, 40 av Marcelin Berthelot, CS 92608 38036 GRENOBLE Cedex 2



à renvoyer à

ADABEL, Maison des Agriculteurs, 40 av Marcelin Berthelot, CS 92608, 38036 Grenoble Cedex 2

ou par mail à thibault.boucher@isere.chambagri.fr

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Règlement par :

Chèque

Virement (IBAN : FR76 1390 6000 6323 1315 8600 083, BIC : AGRIFRPP839)